



**PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service des ressources humaines**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Wallis, le 27/06/2022

**LE PRÉFET, ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA
COMMUNIQUE**

L'Administration Supérieure du Territoire des îles Wallis et Futuna recrute **en contrat à durée déterminée de 6 mois**, conformément aux dispositions du 1° de l'article 1 de l'arrêté 77 du 23 septembre 1976 modifié.

Trois postes sont ouverts au sein de l'Assemblée Territoriale des îles Wallis et Futuna :

- un(e) d'assistant(e) archiviste, ouvert à toute personne **titulaire au minimum d'un CAP**.
- un(e) secrétaire, ouvert à toute personne **titulaire au minimum d'un Baccalauréat Professionnel**.
- un(e) technicien(ne) assistant(e) informatique, ouvert à toute personne **titulaire au minimum du Baccalauréat Scientifique avec une spécialité réseaux informatiques**

Les candidatures devront être accompagnées **obligatoirement**, d'une lettre de motivation, d'un C.V avec la copie du diplôme.

Les candidatures devront être adressées à l'Administration Supérieure du Territoire des îles Wallis et Futuna, **au plus tard le vendredi 8 juillet 2022 ou de préférence par voie électronique** aux adresses suivantes :

- yann.logologofolau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
- telesia.tulitau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

Après examen des dossiers, **seules les personnes dont la candidature aura été présélectionnée** seront convoquées pour un entretien à l'Administration Supérieure. Le candidat ou la candidate retenue prendra ses fonctions au plus vite.

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès du Service des Ressources humaines de l'Administration Supérieure ou sur le site de la Préfecture à l'adresse suivante :

- www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr



**Pour le Préfet, Administrateur Supérieur
et par délégation
le Secrétaire Général**

Marc COUTEL